



## Quitter une école privé

Par **Fefe\_byr**, le **04/12/2022** à **02:54**

Bonjour, je suis actuellement dans une école privée en 2<sup>ème</sup> année, je souhaite quitter l'école après avoir attendu des efforts d'amélioration des cours promis par mes référents.

Dois-je payer mon semestre sans m'être officiellement réinscrit à l'école ? ( je n ai pas fait la démarche de réinscription et je ne l ai pas payé)

Par **morobar**, le **04/12/2022** à **07:47**

Bonjour,

Vous avez signé un contrat dont nous ignorons les dispositions.

C'est à ce contrat qu'il convient de vous référer, notamment pour les reconductions parfois tacites...